

Mairie de :
MURVIEL LES BEZIERES
Place Georges Clémenceau
34490 Murviel les Béziers
Tél : 04 67 37 84 97

Chargé d'étude :
Agence KREPIS



13 Rue Terral
34000 Montpellier
Tél : 04 99 06 01 59
Email : krepis@wanadoo.fr

Cadastré numérique :
source DGI 2011

Système de coordonnées :
RGF93 - Projection Lambert 93

Avec le concours de :

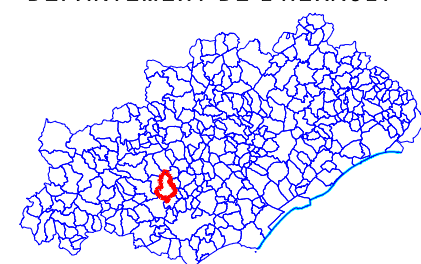


Société de services
Plans Informatisés
Tél / Fax : 04 67 12 04 63
Mobile : 06 99 04 53 30
E-mail :
spi.graphic@wanadoo.fr

III.2b

Ref : mb178plu12m2_d1p
20 mars 2013

DEPARTEMENT DE L'HERAULT



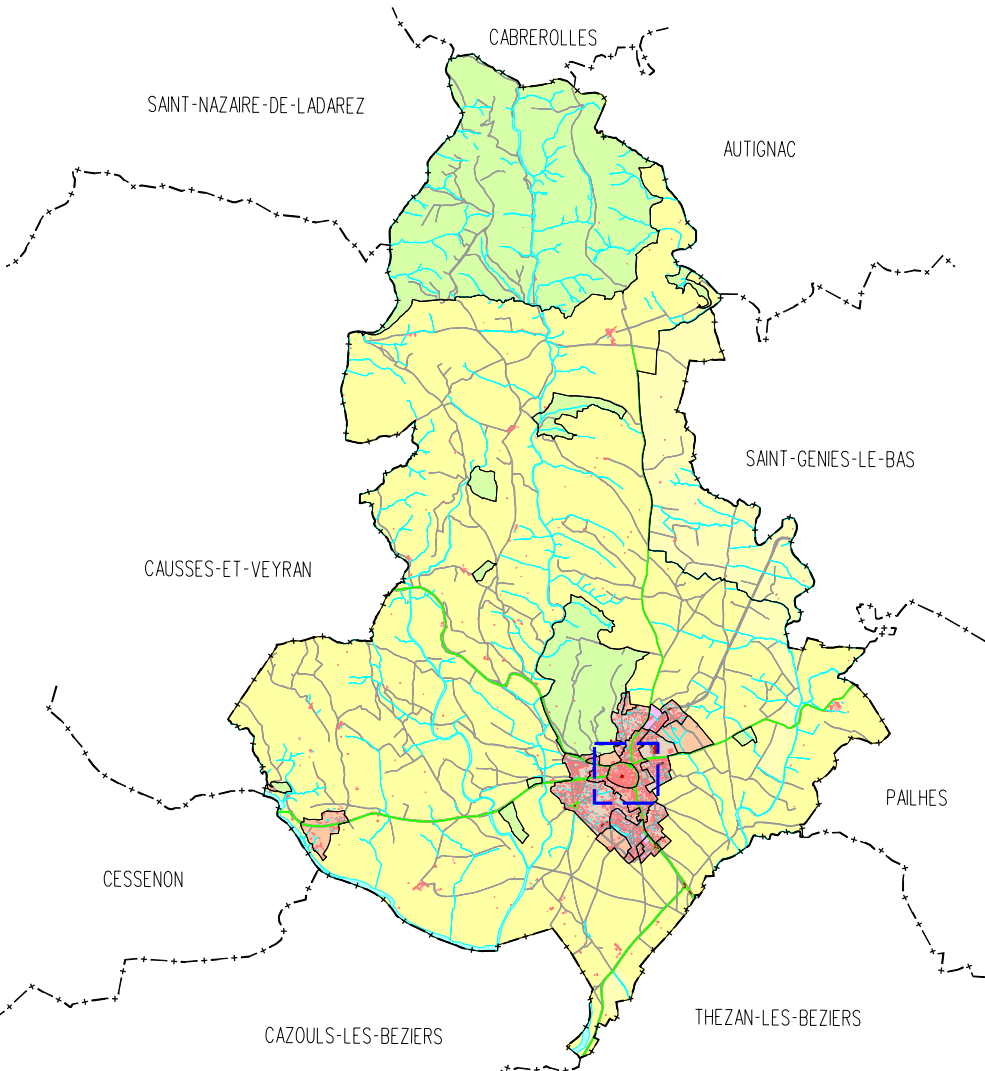
Commune de Murviel les Béziers

Plan local d'urbanisme (PLU)

2ème modification

Zonage et réservations - Centre

Echelle : 1/1000ème



PLU approuvé par DCM du 17 décembre 2007
1ère modification approuvée par DCM du 17 mai 2010
1ère révision simplifiée approuvée par DCM du 28 mars 2011
2ème modification approuvée par DCM du 26 mars 2013

LEGENDE

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

- Limite de zone
 - Zone d'aménagement concerté (ZAC)
 - Espace boisé classé à conserver ou à créer (article L.111-21 du code de l'urbanisme)
 - Alignement d'arbres à conserver
 - Emplacement réservé pour ouvrage public, installation d'intérêt général
 - Emplacement réservé pour voie ou passage public à créer
 - Emplacement réservé pour voie publique à élargir
 - Zone non aedificandi pour les constructions à usage d'habitation situées aux abords de la station d'épuration
 - Application de l'article L.123-3-1 du code de l'urbanisme pour certaines constructions existantes en zone A
 - Section de route ou la création d'accès nouveau est interdite
 - Zone inondable rouge * (zone de risque grave)
- * Report indicatif, se référer au plan de prévention des risques d'inondation approuvé par Arrêté Préfectoral le 14 mai 2002

AUTRES INDICATIONS

- Zone d'Aménagement Différé (ZAD)
- Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE)
- Continuité de voirie à assurer
- Couloir ligne électrique haute tension
- Espace vert - plantations à réaliser
- Secteur de covisibilité sur le centre ancien
- Pigeonniers à protéger

